

Paris le vendredi 13 novembre 2020

## **Lettre à l'attention de Monsieur Philippe Dumont Directeur Général du Groupe CAA**

**Objet : Dégradation du dialogue social et sanction à la non-signature d'un accord**

**Copie :**

*Philippe BRASSAC, Directeur Général de Crédit Agricole SA*

*Bénédicte CHRETIEN, DRH Groupe Crédit Agricole SA*

*Angelo DI CRISTO, Responsable UNI Finance*

*Thierry LANGRENEY, Directeur Général UES PACIFICA*

*Henri LE BIHAN, Directeur Général délégué de CAAS*

*Christian COUCHOUD, DRH du Groupe CAA*

*Katia ARCHIMBAUD, RRH PACIFICA*

*Luc Mathieu, Secrétaire général Fédération CFDT Banques Assurances*

*Joël MOTTIER, Président de la fédération CFE-CGC Assurances*

*Marie-José FERJALUT, Secrétaire Générale CFTC Crédit Agricole et ses filiales*

*Valérie HAUSSMAN-LEFEBVRE, Secrétaire Générale CGT Banques Assurances*

*Dominique MANISSIER, Secrétaire Fédérale des Organismes Agricoles FO*

*Jean-Yves SALVAT, Secrétaire National SUDCAM*

*Valérie DELACOURT, Correspondante Groupe CASA CFDT*

*Patricia PINCHEMEL, Correspondante Groupe CASA CFE-CGC*

*Bernard DE DREE, DSN Groupe CASA CFE-CGC*

*Saïd GUEDDAR, Correspondant Groupe CASA CFTC*

*Cédric MOUTIER, Correspondant Groupe CASA CGT*

*Karine SORIN, Correspondante Groupe CASA FO*

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, alors qu'il est primordial que toutes les parties prenantes de l'entreprise fassent corps dans un esprit collectif et solidaire, nous sommes étonnés de la tournure que prend le dialogue social depuis janvier 2020.

Dès le 23 juin 2020, vous preniez la décision unilatérale, de faire revenir tous les salariés sur site à 100%, à compter du 6 juillet 2020 dans la limite du capacitaire sans tenir compte des recommandations du protocole sanitaire du gouvernement, des préconisations du préventeur de la MSA et de notre maison mère Crédit Agricole SA ainsi que de la position des représentants du personnel.

Dès la fin août 2020, vous réaffirmiez votre position d'un retour à 100% sur site malgré un rebond de l'épidémie et les préconisations contraires des instances précitées.

Aujourd'hui, nous avons droit à un chantage au sein des entités du Groupe CAA dans le cadre des NAO (procédé déjà expérimenté pour la prime PEPA chez CAAS en février 2020).

En effet, la Direction de CAA nous informe que l'enveloppe sera minorée à défaut de signature d'accord.

Au vu des résultats des entités de CAA très enviées sur le marché de l'assurance, nous demandons à l'entreprise de faire preuve de reconnaissance envers ses salariés afin de valoriser leur engagement et leur dévouement.

Chaque effort compte, d'autant plus que ces dernières années l'austérité a été de mise. Depuis de très nombreuses années, nous avons toujours essayé d'entretenir un dialogue ouvert, constructif et respectueux au sein de nos entités. Toutefois, les nouvelles méthodes employées dans le dialogue social ne correspondent nullement à notre souhait d'échanges loyaux et décents.

En effet, depuis le changement de Direction au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et bien avant la survenue de la crise sanitaire, des sanctions à la non-signature ont déjà été appliquées, alors que les négociations étaient jusqu'alors basées sur le dialogue.

De plus, nous constatons un climat social en forte dégradation au sein de toutes les strates de l'entreprise. Les représentants du personnel s'inquiètent des effets dévastateurs de ce changement.

Nous ne pouvons accepter un tel chantage qui ne reflète en aucune manière notre vision d'un dialogue social constructif et responsable.

Ce type de pratiques souligne l'absence de considération envers l'ensemble des salariés de CAA ainsi que pour les représentants élus des salariés.

Enfin, ces méthodes sont contraires aux engagements pris par Crédit Agricole S.A dans le cadre de l'accord international (Crédit Agricole SA et UNI Global Union) signé en juillet 2019 par Philippe Brassac qui prône un dialogue social permettant de rechercher des solutions socialement responsables.

Notre décision d'accepter ou non vos propositions, avec ou sans surenchère, ne peut être fondée sur de telles méthodes.

Aussi, nous n'accepterons jamais une telle situation.

Toutes les discussions seront-elles soumises désormais à une négociation illusoire face à de telles tentatives d'intimidation ?

Quelle orientation stratégique souhaitez-vous prendre pour notre entreprise en matière de dialogue social ?

Nous vous alertons donc sur les conséquences délétères que pourraient avoir cette dégradation, y compris en termes d'image.

Nous vous laissons l'entière responsabilité des conséquences de cette nouvelle politique sociale. Les organisations syndicales tiennent à rappeler qu'elles n'en sont pas à l'initiative et qu'elles prendront leurs responsabilités pour expliquer leurs motivations aux salariés dans le cadre de leurs prérogatives.

Comptant sur l'intérêt et l'attention particulière que vous porterez à cette alerte, nous restons à votre disposition pour tout échange que vous pourriez juger nécessaire afin de restaurer rapidement un dialogue social digne et responsable.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Les Délégués Syndicaux de CAAS et de PACIFICA**



INDEPENDANCE ET INNOVATION  
AU SERVICE DE VOS DROITS

